



Alliance CNBA et CAF pour créer TFF

Transporteurs Fluviaux de France, c'est le nom donné à la structure qui se veut être un outil pour « défendre les intérêts des entreprises du secteur, d'agir sur les leviers de développement et de promouvoir ce mode de transport » tel que l'ont présenté MM Leandri et Dourlent à la conférence de presse de présentation le 21 Février.

Dans l'absolu, l'idée est intéressante. Dans le concret que va-t-elle donner ? Car il faut quand même mesurer que les intérêts des gros armements (représentés par le CAF) et ceux des artisans (représentés par la CNBA) sont souvent opposés commercialement et en terme de réalité du réseau.

Cela risque bien d'apparaître comme le mariage de la Carpe et du Lapin. Les gros armements sont en priorité mobilisés sur le grand gabarit...et l'on sait que VNF accorde une priorité au Grand gabarit. Faudrait t'il conclure que la CNBA (sa Direction) a rejoint les priorités du CAF ? Personnellement, je me suis abstenu sur ce projet.

Enfin, il ne faut pas être dupe, l'initiative de créer TFF a été prise pour contrecarrer le travail de réflexion lancé par EPF pour rassembler l'ensemble des secteurs du fluvial dans une structure interprofessionnelle. Le problème aujourd'hui, c'est qu'il faut que TFF soit d'un dynamisme exemplaire et fasse la démonstration de son efficacité ! C'est un peu mal parti, puisque les deux créateurs ont décidé qu'il n'y aurait pas de budget spécifique et que chacun partagerait les frais engagés !

Autrement dit on ne sait pas combien on VEUT mettre de moyens (donc d'énergie) dans cette structure...En d'autres termes ça veut dire qu'on peut aller vers tous les abus ou tous les abandons.

Quand l'Eco-taxe poids lourd s'invite sur la voie d'eau !

Le grenelle de l'environnement a inventé l'idée d'une taxe des poids lourds de plus de 3,5 tonnes qui empruntent le réseau national. Sarkozy n'est jamais allé au bout de la démarche, et le gouvernement d'aujourd'hui fait deux pas en avant et deux pas en arrière...on reporte, on aménage ici ou là, on exonère pour de nombreux prétextes et voilà maintenant six organisations du monde fluvial qui se sont rejointes pour demander l'exonération de cette taxe pour les pré et posts acheminements vers le fluvial : « *Lorsqu'on utilise un système de transport combiné, fluvial et routier, il y a toujours une petite partie de la chaîne, au début ou à la fin, qui est constitué de camionnage et dont le coût est très important dans le coût total* » disent t'elles.

Ainsi, l'Association française des ports intérieurs (**AFPI**), l'Association des utilisateurs de transport de fret (**AUTF**), le Bureau de promotion du short sea shipping (**BP2S**), le Comité des armateurs fluviaux (**CAF**), le Groupement National des transports combinés (**GNTC**) et **Armateurs de France** craignent que le maintien de cette taxe, en élevant le prix de transport global de bout en bout permette aux transporteurs routiers de traiter du direct routier en empruntant les réseaux non taxés (autoroutes).

Curieusement, la CNBA est totalement absente de la démarche...n'en a jamais parlé...ni en interne ni publiquement... ça sert à quoi TFF et les affirmations de volonté de travailler ensemble CAF et CNBA sur la promotion du fluvial ?

On ne change pas une équipe qui gagne !

Grand moment de la démocratie hier à la CNBA ! Comme les coups fourrés se passent toujours entre copains et coquins, je tenais à vous faire profiter de la bonne nouvelle: j'étais cet après midi au Ministère en réunion préparatoire sur les contrats types avec Bruno Cossiaux que j'ai trouvé un peu fuyant à mon égard...ce qui ne m'a pas outre mesure traumatisé.

J'ai profité d'être à la défense pour passer voir Mr Benjamin Boyer afin de régler quelques détails dans le cadre de la préparation de la réunion du 12 Mars sur les émissions (verdissage de la flotte) à laquelle je dois participer selon les indications de Mme Leleu. Mr Boyer, qui est chargé au Ministère de suivre ces travaux a eu la gentillesse de me faire un tirage papier des 209 pages du document préparatoire pour me faciliter la préparation du travail

En sortant, j'ai découvert le mail envoyé par la CNBA que voici :

Bonjour, Suite à une réunion interne de la CNBA du mercredi 6 mars 2013, dans laquelle étaient présents, M. Dourlent, M. Lacour, ainsi que Mme Leleu et M. Cossiaux, tous deux titulaires de la CNBA pour l'OEB, il a été décidé que : Mme Leleu et M. Lacour, représenteraient les artisans bateliers français dans le cadre de l'Organisation européenne des bateliers (OEB), lors de la réunion du groupe expert commun sur la réduction des émissions du 12 mars 2013 à Bruxelles. Cordialement, Henri LACOUR.

Voilà donc L'hôpital et Delhay exclus du dossier (*licenciés sans préavis !*) Comme vous, je ne suis pas du tout surpris de cette décision: elle va bien avec les personnages, et traduit bien le sens de l'irrespect du travail des autres.

Evidemment, ça fait bobo dans la tête :

- je pense aux dizaines d'heures passées sur le dossier,
- je pense à Stephan L'hôpital qui s'est investi comme un fou pour comprendre les mécanismes qu'on nous concocte,
- je pense à tous les coups fourrés, à tous les traquenards de l'équipe Dourlent/Leleu pour tenter de nous décourager...
- Je pense qu'il va falloir sérieusement penser à m'éloigner de cette équipe de déséquilibrés si je ne veux pas finir en hôpital psychiatrique.

Je veux quand même délivrer une mention particulière à Bruno COSSIAUX pour l'admiration qu'il m'inspire : un vrai faux cul, un professionnel dans le genre, bravo ! Son acte d'allégeance, lui permettra d'obtenir une garantie de rémunération (*pour combien de temps ? c'est autre chose*). Toutes mes félicitations !

Notez au passage que cette petite affaire va couter au minimum 3 demi-jours d'indemnité de mission au bénéfice des 3 conspirateurs...

**A tous les bateliers je veux simplement dire que
SI VOUS SOUHAITEZ QUE CELA CONTINUE SUR LA MEME VOIE,
IL SUFFIT DE VOUS TAIRE
Vous confirmerez ainsi que vous approuvez ces méthodes.**

Derrière tout cela, on en revient toujours aux mêmes conclusions :

- l'argent des marinières doit t'il être utilisé de façon aussi pitoyable ?
- Quelle qualité de travail peut-on avoir dans une telle organisation ?
- Comment imaginer une batellerie dynamique et entreprenante quand elle est représentée par des gens qui font dans la basse besogne digne des cours royales les plus attardées.

Pour ce qui me concerne, ma religion est faite :

la batellerie Française aura la représentation qu'elle exigera !

J'ai accepté des responsabilités pour apporter ma modeste contribution
à la défense de mon milieu professionnel

J'ai découvert un organisme géré dans l'intérêt d'un groupe
qui se soutient pour tirer profit (ou gloriole) au détriment de l'efficacité pour la batellerie
J'ai jugé IMPOSSIBLE de ne pas vous en informer

Maintenant, il appartient à chacun de savoir ce qu'il doit faire

En attendant, je vais me reposer un peu...

Bateau ESMERALDA à vendre

Les aléas liés à la défense de la profession m'ont amené à revendiquer auprès des donneurs d'ordre le respect des règles existantes : facturation, refus de paiement de commissions illégales, paiement des prestations accessoires, délais de planche...rien que de très normal direz vous !

Le résultat est là : les « négriers » de la Seine comme les qualifie à juste titre Pascal Malbrunot, semblent s'être mis d'accord pour m'exclure d'affrètement ! Seul Coalis accepte encore (en dépannage) de me confier quelques transports. Ce qui fait que depuis 6 mois, je gagne moins que ce que me coûte mon exploitation : la retraite n'est pas loin, et si j'épuise mes maigres économies à renflouer la caisse, je vais finir sur la paille...

DONC JE VENDS ... AVIS à ceux qui ont un petit budget.

**Action Européenne le 11 Avril : c'est en pleine préparation
Réservez votre date**

